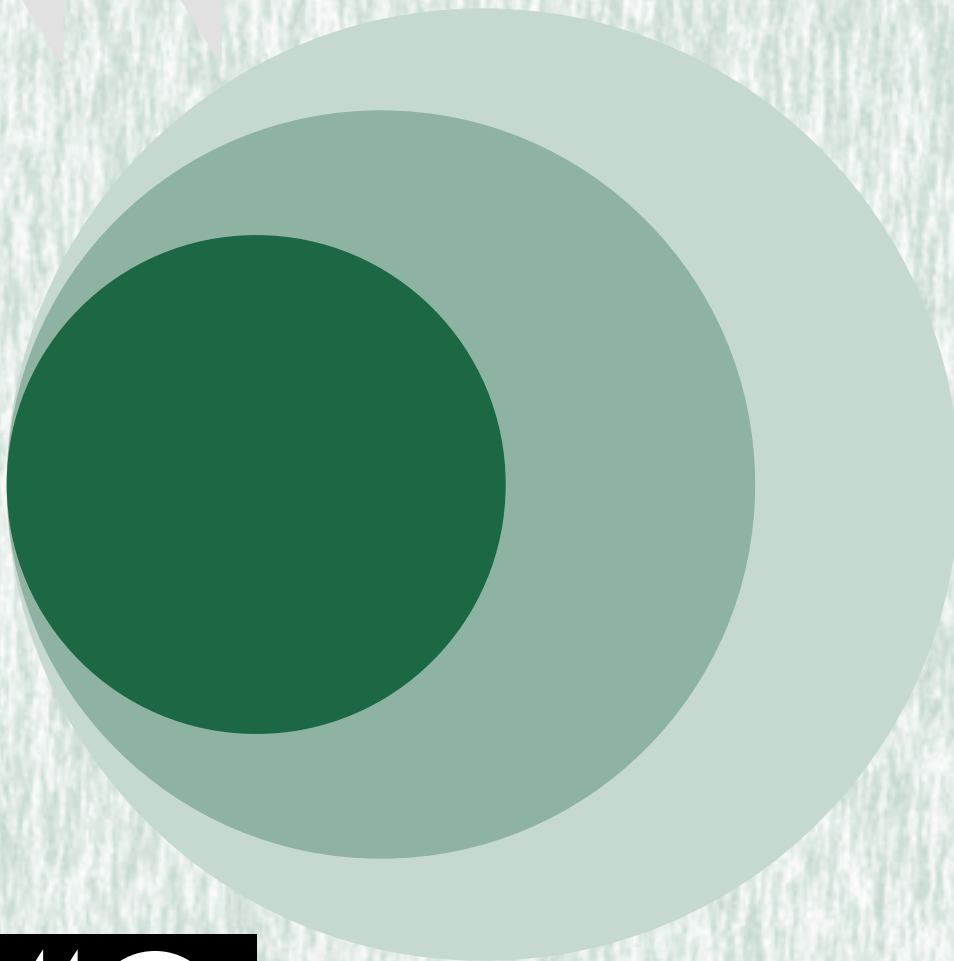




**OECD
Environmental Data**

Compendium 2004

**Données OCDE
sur l'environnement**



OECD



OECD PUBLISHING

2004

OECD Environmental Data

COMPENDIUM 2004 EDITION

Données OCDE sur l'environnement

COMPENDIUM ÉDITION 2004



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

The OECD is a unique forum where the governments of 30 democracies work together to address the economic, social and environmental challenges of globalisation. The OECD is also at the forefront of efforts to understand and to help governments respond to new developments and concerns, such as corporate governance, the information economy and the challenges of an ageing population. The Organisation provides a setting where governments can compare policy experiences, seek answers to common problems, identify good practice and work to co-ordinate domestic and international policies.

The OECD member countries are: Australia, Austria, Belgium, Canada, the Czech Republic, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Iceland, Ireland, Italy, Japan, Korea, Luxembourg, Mexico, the Netherlands, New Zealand, Norway, Poland, Portugal, the Slovak Republic, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey, the United Kingdom and the United States. The Commission of the European Communities takes part in the work of the OECD.

OECD Publishing disseminates widely the results of the Organisation's statistics gathering and research on economic, social and environmental issues, as well as the conventions, guidelines and standards agreed by its members.

This work is published on the responsibility of the Secretary-General of the OECD. The opinions expressed and arguments employed herein do not necessarily reflect the official views of the Organisation or of the governments of its member countries.

© OECD 2005

No reproduction, copy, transmission or translation of this publication may be made without written permission. Applications should be sent to OECD Publishing: rights@oecd.org or by fax (33 1) 45 24 13 91. Permission to photocopy a portion of this work should be addressed to the Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

© OCDE 2005

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax (33 1) 45 24 13 91. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

FOREWORD AVANT - PROPOS

The Organisation for Economic Co-operation and Development, in carrying out its task of promoting economic development in member countries, is concerned with the qualitative and quantitative aspects of economic growth. Its work on the environment focuses on the interdependence between the economy and the environment and emphasises the importance of sustainable development.

Environmental information and reporting are important activities of the governments of OECD member countries. They assist in implementing, developing and harmonising environmental policies, and in responding to demands for environmental information from the public. The availability of relevant data and well synthesised information also leads to a better democratic debate, and to better accountability of public authorities and the various actors.

In the recommendation on environmental indicators and information adopted by the OECD Council in 1991, member country governments agreed to ensure through appropriate co-ordination the development of objective, reliable and comparable environmental statistics and information at international level. This was further reinforced in 1998 at the ministerial meeting of the OECD Environment Policy Committee, where member country governments agreed to further improve environmental information and to provide appropriate access to it.

The OECD Environmental Data Compendium, published regularly since 1985, responds to these objectives. It provides the factual basis needed for the OECD's work on the environment and in particular for measuring environmental indicators and for assessing countries' environmental performance. It reflects the state of environmental information in member countries as well as ongoing data quality efforts.

The Working Group on Environmental Information and Outlooks contributed, with data and expert advice, to the elaboration of the present document, which is published on the responsibility of the Secretary-General of the OECD.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, dans son effort pour promouvoir le développement économique des pays membres, se préoccupe des aspects qualitatifs et quantitatifs de la croissance économique. Son travail sur l'environnement met l'accent sur l'interdépendance entre l'économie et l'environnement et insiste sur l'importance d'un développement durable.

Produire des informations et faire rapport sur l'environnement sont des activités importantes des gouvernements des pays membres de l'OCDE. Elles aident à mettre en oeuvre, élaborer et harmoniser les politiques d'environnement et à répondre aux demandes d'information sur l'environnement du public. L'existence de données pertinentes et d'informations synthétiques, conduit aussi à un débat plus démocratique et permet aux pouvoirs publics et aux différents acteurs de mieux rendre compte de leurs actions.

Dans la Recommandation sur les indicateurs et l'information environnementale adoptée en 1991 par le Conseil de l'OCDE, les gouvernements des pays membres ont convenu d'assurer par une coordination appropriée l'obtention, au niveau international, d'informations et de statistiques sur l'environnement objectives, fiables et comparables. Ceci fut renforcé en 1998 lors de la réunion ministérielle du Comité des politiques d'environnement de l'OCDE, où les gouvernements des pays membres ont convenu d'améliorer encore l'information environnementale et d'en garantir un accès approprié.

Le Compendium de données OCDE sur l'environnement, publié régulièrement depuis 1985 répond à ces objectifs. Il fournit la base factuelle pour les travaux de l'OCDE sur l'environnement, notamment pour le calcul d'indicateurs d'environnement et l'examen des performances environnementales des pays. Il reflète l'état de l'information environnementale dans les pays membres et les efforts de qualité des données en cours.

Le Sous-Groupe sur l'information et les perspectives environnementales a contribué, grâce aux données fournies et à son expertise et ses conseils, à l'élaboration de ce document qui est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

TABLE OF CONTENTS TABLE DES MATIÈRES

<p>1.Introduction.....6</p> <p><u>PART I. THE STATE OF THE ENVIRONMENT</u> (pressures and conditions)</p> <p>2.Air and climate.....17</p> <p>3.Inland waters.....59</p> <p>4.Land.....105</p> <p>5.Forest.....113</p> <p>6.Wildlife.....125</p> <p>7.Risks.....143</p> <p>8.Waste.....165</p> <p><u>PART II. SECTORAL TRENDS OF ENVIRONMENTAL SIGNIFICANCE</u></p> <p>9.Energy.....195</p> <p>10.Transport.....219</p> <p>11.Industry.....241</p> <p>12.Agriculture.....251</p> <p><u>PART III. MANAGING THE ENVIRONMENT</u></p> <p>13.Environmental expenditure and taxes..277</p> <p>14.Multilateral agreements.....291</p> <p>15.General data.....305</p> <p>Annex 1:References.....319</p> <p>Annex 2:Abbreviations.....321</p> <p>List of the Members of the OECD Working Group on Environmental Information and Outlook.....323</p>	<p>1.Introduction.....6</p> <p><u>PARTIE I. L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT</u> (pressions et conditions)</p> <p>2.Air et climat.....17</p> <p>3.Eaux intérieures.....59</p> <p>4.Sols.....105</p> <p>5.Forêts.....113</p> <p>6.Faune et flore.....125</p> <p>7.Risques.....143</p> <p>8.Déchets.....165</p> <p><u>PARTIE II. TENDANCES SECTORIELLES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'ENVIRONNEMENT</u></p> <p>9.Énergie.....195</p> <p>10.Transports.....219</p> <p>11.Industrie.....241</p> <p>12.Agriculture.....251</p> <p><u>PARTIE III. GÉRER L'ENVIRONNEMENT</u></p> <p>13.Dépenses et taxes environnementales....277</p> <p>14.Accords multilatéraux.....291</p> <p>15.Données générales.....305</p> <p>Annexe 1:Références.....319</p> <p>Annexe 2:Abréviations.....321</p> <p>Liste des Membres du Sous-Group de l'OCDE sur l'information et les perspectives environnementales..323</p>
---	---

1. INTRODUCTION

BACKGROUND Environmental information and reporting are important activities of the governments of OECD Member countries. They are a way of responding to public demands for environmental information, and they assist in the implementation, development and harmonisation of environmental policies. They also help to incorporate environmental concerns in decision making, to promote sustainable development at national and international level and to evaluate national environmental performance.

Hence, the governments of the member countries agreed to ensure through appropriate co-ordination the development of objective, reliable and comparable environmental statistics and information at international level (OECD Council recommendation on Environmental Information adopted in January 1991).

This was further reinforced i) in February 1996 at the ministerial meeting of the OECD Environment Policy Committee, where Ministers asked the OECD to “*further develop its work on environmental indicators, in particular in the context of environmental performance reviews, in order to allow effective international comparison by policy-makers*”, and ii) in April 1998 when member countries’ governments agreed not only to further improve environmental information at the sub-national, national and international levels, but also to ensure appropriate access to this information. (OECD Council recommendation on Environmental Information)

Convinced that continued and sustained efforts are needed to implement the OECD recommendations, OECD countries agreed in 2001 to foster collaborative progress and elaborated a common strategy and action plan on environmental data quality.

THE COMPENDIUM The Compendium of Environmental Data is a regular OECD publication that appears every two years. It aims at presenting the best internationally available data on the environment and related areas. The Compendium has been published since 1985. A pilot Compendium was published in 1984.

The 2004 Compendium includes updated and revised data¹, which replace those published in earlier editions. It is a unique tool for mobilising and harmonising environmental data at international level. It provides the basic data sets for the OECD work on environmental indicators and is an indispensable information base for the OECD country environmental performance reviews.

National contributions The work on the Compendium, as well as other OECD work on environmental information, data and indicators, is overseen by the Working Group on Environmental Information and Outlooks (WGEIO) whose members represent the 30 OECD countries and meet regularly.

In executing the task of data collection and treatment, the co-operation of environmental administrations and statistical services within member and partner countries has been invaluable. Our sincere thanks are therefore extended to all concerned.

¹ Resulting from a 2002-2003 data collection and treatment process.

DATA PRODUCTION AND TREATMENT

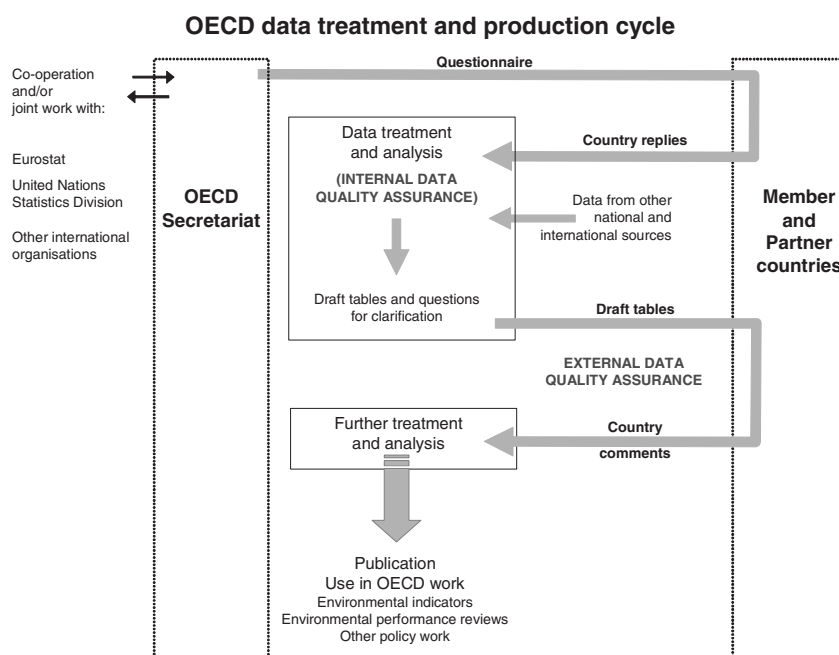
The data published in the Compendium are derived from various sources and fit into a global scheme of data collection on resources and the environment (SIREN - OECD System of Information on Resources and the Environment).

Most of the environmental information comes from a biennial data collection and treatment process. It consists of data collected from Member and Partner countries by means of the OECD questionnaire on the state of the environment, initially developed by the OECD Group on the State of the Environment (current Working Group on Environmental Information and Outlook). Since 1981, the questionnaire has been sent eleven times to member countries. It is used jointly with Eurostat since 1988 and was revised in 1990-1991 within the framework of joint OECD/Eurostat meetings with the participation of the UN Economic Commission for Europe in Geneva. It is currently under review to take into account recent developments at international and EU level, to further harmonise major definitions and to minimise duplication of efforts at international level.

Quality assurance

The OECD data production cycle covers several phases:

- ◆ compilation and treatment of countries' replies, including:
 - their comparison and completion with other national and international data; and
 - internal data analysis and quality assurance;
- ◆ preparation of draft tables, related technical notes, and questions for clarification on data definitions and coherence over time and among countries;
- ◆ external data quality assurance, in close collaboration with Member countries, which are invited to review the draft tables as well as related notes and questions for clarification;
- ◆ further review and updating of the draft tables based on countries' comments, and preparation of the final data sets;
- ◆ publication and use in OECD work.



International co-operation International co-operation is ensured both at world and at regional level.

- ◆ The data collection for European Union and EFTA countries is done jointly by the OECD and Eurostat Secretariats. The subsequent data treatment is closely co-ordinated. The aims are to progressively improve the quality of the collected data, to arrive at harmonised statistics at the international level and to improve data relevance for international work.
- ◆ The United Nations Statistical Division (UNSD) uses a simplified version of the questionnaire to collect environmental data from other countries in the world.
- ◆ Co-operation also exists with the UNEP Mediterranean Action Plan MEDSTAT project and with other international organisations and agencies.

To complement environmental data directly collected by the OECD and to cover related subjects (e.g. transport, industry, energy, etc.), supplementary data are drawn from other international sources, within the OECD itself and other international organisations (e.g. FAO, UN-ECE, IUCN, IRF) and multilateral convention secretariats (e.g. UNFCCC, CLRTAP, Basel Convention).

Interpretation and data quality No attempt has been made to suggest interpretations in presenting the data. This is a deliberate choice. The data take on their full meaning only when interpreted in context and by readers familiar with the subject.

It has to be noted that in many countries, systematic collection of environmental data has a short history; sources are typically spread across a range of agencies and levels of government, and information is often collected for other purposes. When using this compendium one should therefore keep in mind that definitions and measurement methods vary among countries and that intercountry comparisons require great caution. One should also note that most data presented in this report refer to the national level and may conceal major subnational differences.

GEOGRAPHICAL COVERAGE Data presented in this publication cover OECD member countries. For data on the Russian Federation, which benefits from a special co-operation programme with the OECD, readers are referred to the 2002 edition of the Compendium. Where possible, regional and world totals are displayed in tables. Only those countries for which sufficient data were available are included in this publication.

The member countries of the OECD are Canada, Mexico, the United States, Australia, Japan, Korea, New Zealand, Austria, Belgium, the Czech Republic, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Iceland, Ireland, Italy, Luxembourg, the Netherlands, Norway, Poland, Portugal, the Slovak Republic, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey and the United Kingdom. The Commission of the European Communities also takes part in the work of the OECD.

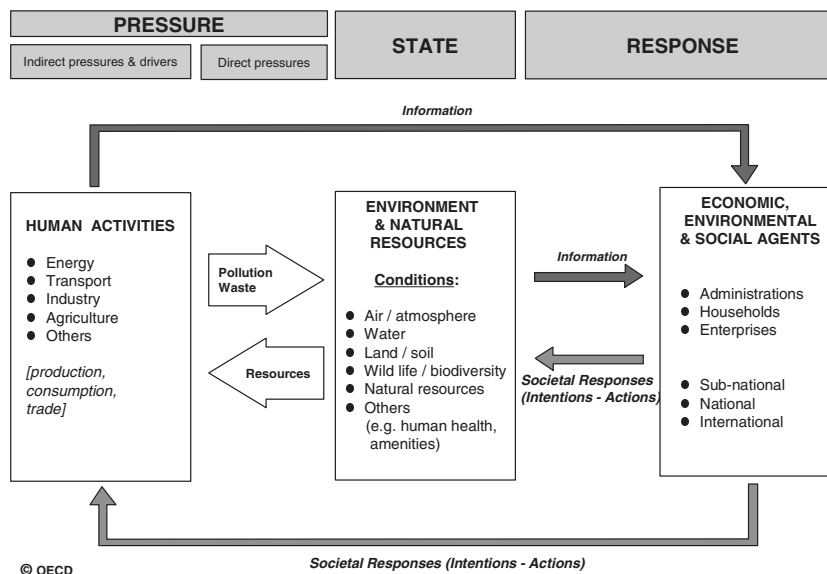
"Germany" refers to the country after unification — i.e. it includes eastern and western Germany. Where possible, regional totals (OECD Europe, European Union, OECD) have been calculated using Germany as a whole. Totals including western Germany only are marked with an asterisk. More generally, asterisks indicate that the notes contain information qualifying individual country data or totals.

COMPENDIUM STRUCTURE

The conceptual framework within which the OECD core set of environmental data is organised builds on the pressure-state-response model (see below).

The first part of this Compendium relates to environmental issues, including direct pressures on the environment (emissions of pollutants, use of water resources, natural disasters) and related environmental conditions. The second part relates to economic activities generating pressures on the environment: energy, transport, industry, agriculture. The third part relates to instruments used to manage the environment, such as environmentally related expenditure and taxes, and international conventions. A section with general data (GDP, population) is added to help seeing the Compendium data in a broader context.

Conceptual framework and structure of the OECD Core Set of environmental data



SELECTED EXTRACTS FROM OECD COUNCIL RECOMMENDATIONS AND OTHER TEXTS

1979 OECD Council Recommendation on Reporting on the State of the Environment:

... *recommends that Member countries:*

- intensify efforts to improve scientific knowledge, information, statistics and indicators on the state of the environment, in order to contribute to the evaluation of the state of the environment, of activities that have an impact on the environment, and of environmental policies themselves,

... *instructs the Environment Committee:*

- to promote and facilitate the exchange of experience and information among Member countries concerning the development and use of environmental statistics and indicators, ... in order to support Member countries' activities in this field;
- to continue the efforts to develop comparable environmental indicators and information formats which might be used in the preparation of reports on the state of the environment, ... in order to arrive at a core set of comparable environmental information for OECD Member countries.

**1985 Declaration on "Environment: Resource for the Future"
adopted by the governments of OECD Member countries:**

Member countries will "further develop, exchange and publish internationally comparable data on environmental conditions and promote more accurate projections in order to improve the basis for environmental management and provide better and more timely information to the public".

1991 OECD Council Recommendation on Environmental Indicators and Information:

... *recommends that Member countries:*

- intensify their efforts by various means, including through strengthening institutions and financial arrangements, to improve statistics, indicators and information on the environment;
- improve the quality and comparability of existing statistics, including official statistics; develop new statistics to fill gaps in information concerning environmental pressures and conditions; and develop cost-effective methods and techniques of environmental monitoring and data collection;
- reinforce their co-operation within OECD with a view to improving environmental indicators and information.

... *instructs the Environment Committee:*

- to ensure through appropriate co-ordination the development of objective, reliable and comparable environmental statistics and information at international level;
- to further develop core sets of reliable, readable, measurable and policy-relevant environmental indicators in order to contribute to better measuring environmental performance, with respect to environmental quality, environmental goals and international agreements; better integrating environmental concerns in sectoral policies.

Press release of the 1996 OECD Environment Policy Committee meeting at ministerial level:

Ministers urged the OECD to further develop its work on environmental indicators, in particular in the context of environmental performance reviews, in order to allow effective international comparison by policy-makers.

1998 OECD Council Recommendation on Environmental Information:

... *recommends ... that Member countries:*

- intensify efforts to improve as far as necessary the quality and relevance for environmental policy of data and information systems on the environment and related economic variables,
- further develop and use indicators to measure environmental performance,
- establish effective mechanisms to better inform the public, decision-makers and the authorities on environmental and sustainable development conditions and issues,

... *instructs the Environment Policy Committee:*

- to continue and strengthen its work on data, indicators and information relating to the environment and to sustainable development,
- to make full use of these indicators in the reviews of environmental performance and other reports.

1. INTRODUCTION

LE CONTEXTE Faire rapport et produire des informations sur l'environnement sont des activités importantes des gouvernements des pays Membres de l'OCDE. Cela permet de répondre aux demandes d'information sur l'environnement qui émanent du public et aide à mettre en oeuvre, à élaborer et à harmoniser les politiques d'environnement. Cela aide aussi à intégrer les préoccupations relatives à l'environnement dans la prise de décision, à promouvoir le développement durable aux niveaux national et international, et à évaluer les performances environnementales des pays.

En conséquence, les Gouvernements des pays membres sont convenus d'assurer par une coordination appropriée l'obtention, au niveau international, d'informations et de statistiques sur l'environnement qui soient objectives, fiables et comparables (recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'information environnementale adoptée en janvier 1991).

Cet objectif fut renforcé i) en février 1996 à l'occasion de la réunion ministérielle du Comité de l'Environnement de l'OCDE quand les ministres ont invité l'OCDE "*à développer ses travaux sur les indicateurs d'environnement, en particulier dans le contexte des examens de performances environnementales, afin de permettre aux décideurs de procéder à d'utiles comparaisons internationales.*", et ii) en avril 1998 quand les gouvernements des pays membres ont convenu non seulement d'améliorer encore l'information environnementale aux niveaux infra-national, national et international, mais aussi de fournir un accès approprié à cette information (recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'information environnementale).

Convaincus que la mise en oeuvre des recommandations de l'OCDE requiert des efforts continus et soutenus, les pays de l'OCDE sont convenus en 2001 de renforcer les progrès en collaboration et ont élaboré une stratégie et un plan d'action communs sur la qualité des données environnementales.

LE COMPENDIUM Le compendium de données sur l'environnement est une publication régulière de l'OCDE qui paraît tous les deux ans. Elle vise à présenter les meilleures données disponibles au niveau international en matière d'environnement et de sujets connexes. Le compendium est publié depuis 1985. Un compendium pilote a été publié en 1984.

Le compendium 2004 inclut des données mises à jour et révisées¹ qui remplacent celles publiées dans les éditions précédentes. C'est un outil unique pour harmoniser et mobiliser des données environnementales au plan international. Il fournit ainsi les données de base pour les travaux de l'OCDE sur les indicateurs d'environnement et constitue une base d'information indispensable aux examens par l'OCDE des performances environnementales des pays.

Contributions nationales Le travail sur le Compendium, ainsi que les autres travaux de l'OCDE sur l'information, les données et les indicateurs environnementaux, est sous la responsabilité du Groupe sur l'Information et les Perspectives Environnementales dont les membres représentent les 30 pays de l'OCDE et se réunissent régulièrement.

Dans l'effort de collecte et de traitement des données, la coopération des services statistiques et des administrations concernés des pays Membres a été précieuse. Qu'ils soient sincèrement remerciés ici.

¹ *Issues du processus de collecte et de traitement des données 2002-2003.*

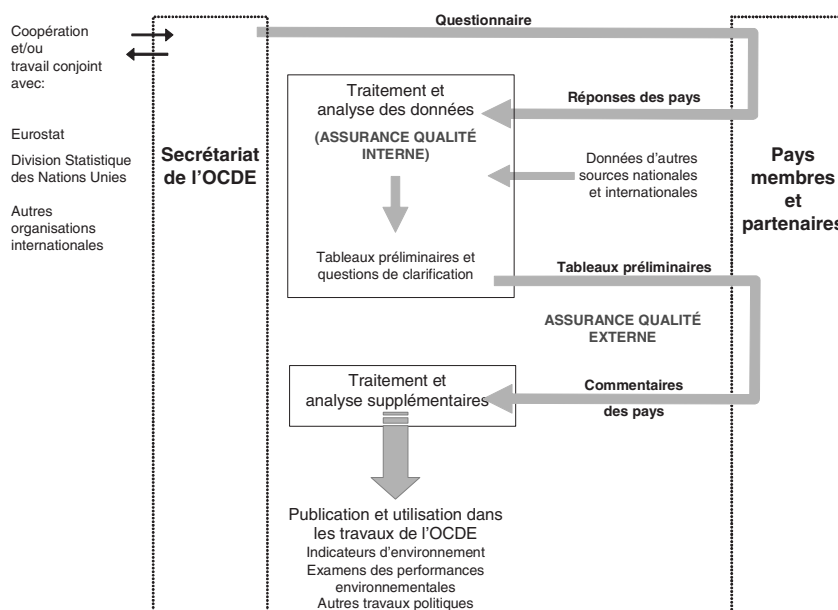
LE TRAITEMENT DES DONNÉES Les données publiées dans le Compendium proviennent de diverses sources et s'inscrivent dans un schéma global de collecte de données sur les ressources et l'environnement (SIREN - Système d'information sur les ressources et l'environnement de l'OCDE),

La plus large part des informations environnementales proviennent d'un processus de collecte et de traitement biennal. Ce sont des données recueillies auprès des pays membres et partenaires au moyen du questionnaire OCDE sur l'état de l'environnement, initialement élaboré par le Groupe de l'OCDE sur l'État de l'Environnement (l'actuel Groupe sur l'information et les perspectives environnementales). Depuis 1981, ce questionnaire a déjà été envoyé onze fois aux pays Membres. Il est utilisé conjointement avec Eurostat depuis 1988 et a été révisé en 1990/1991 dans le cadre de réunions conjointes OCDE-Eurostat, avec la participation de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies de Genève. Il est actuellement en cours de révision pour tenir compte des évolutions récentes au niveau international et de l'UE, pour harmoniser encore les principales définitions et pour minimiser les doubles efforts au niveau international.

Assurance qualité Le cycle de production des données OCDE se déroule en plusieurs étapes:

- ◆ compilation et traitement des réponses fournies par les pays comprenant:
 - la comparaison avec d'autres données nationales et internationales, et l'ajout de compléments d'informations;
 - l'analyse et l'assurance qualité interne des données;
- ◆ préparation de tableaux préliminaires et de notes techniques, rédaction de questions de clarification sur les définitions et la cohérence des données dans le temps et entre pays;
- ◆ assurance qualité externe des données en étroite collaboration avec les pays Membres, qui sont invités à vérifier les tableaux préliminaires et leurs notes et à clarifier les questions en suspens;
- ◆ révision et mise à jour finale en fonction des commentaires fournis par les pays;
- ◆ publication des données et leur utilisation dans les travaux de l'OCDE.

Cycle de traitement et de production des données OCDE



Coopération internationale La co-opération internationale est assurée à la fois au niveau mondial et régional:

- ♦ La collecte des données pour les pays de l'Union Européenne et de l'AELE sont effectués conjointement par les Secrétariats de l'OCDE et d'Eurostat. Le traitement qui s'ensuit est étroitement co-ordonné. Les buts sont d'améliorer progressivement la qualité des données collectées, d'aboutir à des statistiques harmonisées au niveau international et d'améliorer leur pertinence pour les travaux internationaux.
- ♦ La Division Statistique des Nations Unies (UNSD) utilise une version simplifiée du questionnaire pour collecter des données sur l'environnement auprès d'autres pays du monde.
- ♦ Une co-opération existe aussi avec le projet MEDSTAT du Plan d'Action pour la Méditerranée du PNUE et avec d'autres organisations et agences internationales.

Afin de compléter les données environnementales directement collectées par l'OCDE couvrir des sujets annexes (e.g. transports, industrie, énergie, etc.), des données supplémentaires sont compilées d'autres sources internationales, de l'OCDE même et d'autres organisations internationales (p.ex. FAO, CEE-NU, UICN, FRI) et des Secrétariats de conventions multilatérales (p.ex. CCNUCC, CPATLD, Convention de Bâle).

Interprétation et qualité des données Les données sont présentées sans interprétation. Ceci est délibéré. Elles prennent tout leur sens lorsqu'elles sont interprétées dans leur contexte et par des utilisateurs ayant une bonne connaissance du sujet.

Il faut noter que dans de nombreux pays, la collecte systématique de données sur l'environnement est une activité plutôt récente; les sources de données sont souvent réparties entre plusieurs agences et niveaux administratifs et les informations sont souvent collectées pour d'autres objectifs. En utilisant ce compendium, il faut donc garder à l'esprit que les définitions et les méthodes de mesure peuvent varier d'un pays à l'autre et que toute comparaison entre pays doit se faire avec beaucoup de prudence. Il faut également noter que les indicateurs présentés dans ce rapport se rapportent au niveau national et peuvent masquer des différences infranationales importantes.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Les données présentées dans cette publication couvrent les pays membres de l'OCDE. Pour des données sur la Fédération de Russie qui fait l'objet d'un programme de coopération spécial avec l'OCDE, le lecteur peut consulter l'édition 2002 du compendium. Le monde et les régions du monde sont présentés à chaque fois que cela est possible. Seuls les pays pour lesquels des données suffisantes étaient disponibles ont été inclus dans la publication.

Les pays membres de l'OCDE sont le Canada, le Mexique, les États-Unis, le Japon, la Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni. La Commission des Communautés Européennes participe aussi aux travaux de l'OCDE.

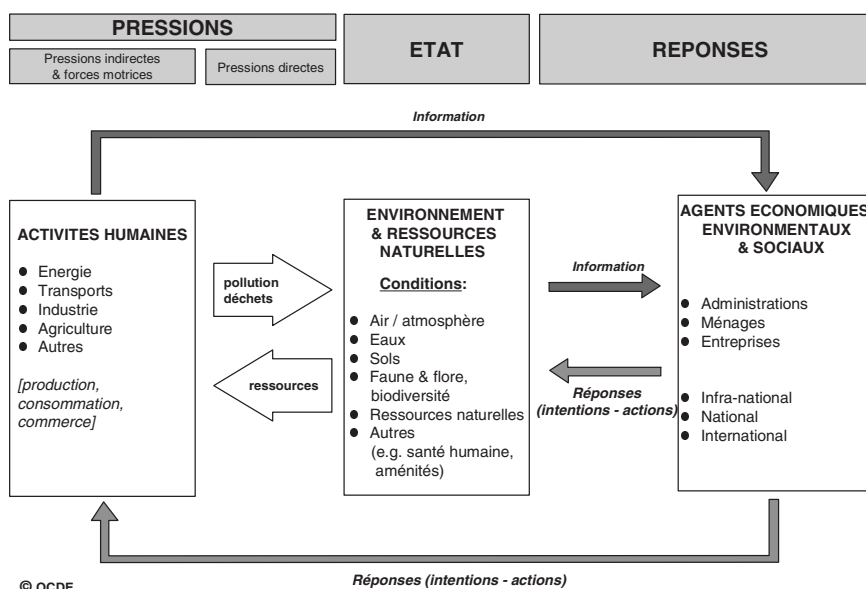
Le terme "Allemagne" concerne ici le pays après la réunification, c.à.d. la partie occidentale et la partie orientale. Dans les tableaux le calcul des totaux régionaux (OCDE Europe, Union Européenne, et OCDE) prend en compte l'Allemagne dans son ensemble à chaque fois que cela est possible. Les totaux qui incluent l'Allemagne occidentale seulement sont marqués d'un astérisque. Plus généralement, les précisions relatives aux données ou totaux sont signalées par ce symbole.

STRUCTURE DU COMPENDIUM

Le cadre conceptuel selon lequel est organisé le corps central de données de l'OCDE sur l'environnement repose sur le modèle pression-état-réponse (voir ci-dessous).

La première partie du compendium concerne l'état de l'environnement lui-même, y compris les pressions directes qui s'exercent sur lui (p.ex. émissions de polluants, utilisation des ressources en eau, catastrophes naturelles) et les conditions environnementales qui y sont liées. La deuxième partie concerne des activités générant des pressions sur l'environnement: l'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture. La troisième partie concerne les instruments utilisés pour gérer l'environnement, comme les dépenses et les taxes liées à l'environnement, et les conventions internationales. Une section avec des données générales (PIB, population) est ajoutée pour resituer les données du Compendium dans un contexte plus large.

Cadre conceptuel et structure du corps central de données OCDE sur l'environnement



EXTRAITS DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL ET D'AUTRES TEXTES DE L'OCDE

Recommandation de 1979 du Conseil de l'OCDE relative aux rapports sur l'état de l'environnement:

... recommande aux pays Membres:

• d'intensifier leurs efforts pour améliorer la connaissance scientifique, l'information, les statistiques et les indicateurs concernant l'état de l'environnement, de manière à contribuer à l'évaluation: de l'état de l'environnement, des activités qui ont un impact sur l'environnement, des politiques de l'environnement elle mêmes, ... charge le Comité de l'environnement:

- de promouvoir et de faciliter l'échange d'expériences et d'informations entre pays Membres concernant le développement et l'utilisation des statistiques et indicateurs de l'environnement, ... de façon à appuyer l'action des pays Membres dans ce domaine;
- de poursuivre les efforts visant à élaborer des indicateurs comparables de l'environnement et des cadres d'information qui pourraient être utilisés dans l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement, ... de façon à parvenir à un noyau d'informations comparables sur l'environnement pour les pays Membres de l'OCDE.

**Déclaration de 1985 sur "L'environnement: Ressource pour l'avenir"
adoptée par les gouvernements des pays Membres de l'OCDE:**

Les pays Membres vont "favoriser l'obtention, l'échange et la publication de données comparables au plan international" à propos de la situation de l'environnement et promouvoir l'établissement de prévisions plus précises en vue d'améliorer les principes de gestion de l'environnement et de fournir au public une information meilleure et plus rapide".

Recommandation de 1991 du Conseil de l'OCDE sur les indicateurs et les informations concernant l'environnement:

... recommande que les pays Membres:

- intensifient leurs efforts, y compris en renforçant des institutions et des dispositifs financiers, pour améliorer les statistiques, les indicateurs et les informations concernant l'environnement;
- améliorent la qualité et la comparabilité des statistiques existantes, y compris les statistiques officielles; mettent au point de nouvelles statistiques pour combler des lacunes dans les informations concernant l'état de l'environnement et les pressions qui s'exercent sur lui; et élaborent des méthodes et des techniques d'un bon rapport coût-efficacité pour la surveillance de l'environnement et la collecte des données;
- renforcent leur coopération au sein de l'OCDE en vue d'améliorer les indicateurs d'environnement et les informations sur l'environnement.

... charge le Comité de l'environnement:

- d'assurer par une coordination appropriée l'obtention, au niveau international, d'informations et de statistiques sur l'environnement qui soient objectives, fiables et comparables;
- de continuer à mettre au point des ensembles d'indicateurs d'environnement qui soient fiables, lisibles, mesurables et pertinents pour les politiques d'environnement afin de contribuer à mieux mesurer les performances du point de vue de l'environnement en termes de qualité de l'environnement, d'objectifs d'environnement et d'accords internationaux; mieux intégrer les questions d'environnement dans les politiques sectorielles

Communiqué de presse de la réunion de 1996 du Comité des politiques d'environnement de l'OCDE au niveau ministériel:

Les Ministres ont invité l'OCDE à développer ses travaux sur les indicateurs d'environnement, en particulier dans le contexte des examens de performances environnementales, afin de permettre aux décideurs de procéder à d'utiles comparaisons internationales.

Recommandation de 1998 du Conseil de l'OCDE sur l'information environnementale:

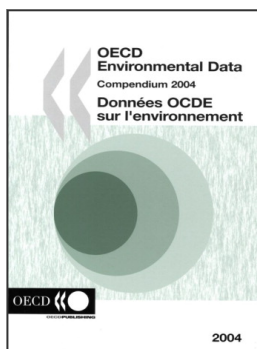
... recommande ... que les pays Membres:

- redoublent d'efforts pour améliorer la qualité et la pertinence quant à la politique environnementale des données et systèmes d'information sur l'environnement et sur les variables économiques connexes,
- mettent au point et utilisent des indicateurs pour mesurer les performances environnementales
- mettent en place des mécanismes efficaces pour mieux informer le public, les décideurs et les autorités sur la situation et les questions en matière d'environnement et le développement durable.

... charge le Comité des politiques d'environnement:

- de poursuivre et d'intensifier ses travaux sur les données, informations et indicateurs d'environnement et de développement durable
- de faire pleinement usage de ces indicateurs dans les examens des performances environnementales et dans d'autres rapports.

OECD PUBLICATIONS, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
PRINTED IN FRANCE
(97 2005 01 3 P) – No. 53909 2005



From:
OECD Environmental Data: Compendium 2004

Access the complete publication at:
https://doi.org/10.1787/env_data-2004-en-fr

Please cite this chapter as:

OECD (2006), "Introduction", in *OECD Environmental Data: Compendium 2004*, OECD Publishing, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/env_data-2004-1-en-fr

This work is published under the responsibility of the Secretary-General of the OECD. The opinions expressed and arguments employed herein do not necessarily reflect the official views of OECD member countries.

This document and any map included herein are without prejudice to the status of or sovereignty over any territory, to the delimitation of international frontiers and boundaries and to the name of any territory, city or area.

You can copy, download or print OECD content for your own use, and you can include excerpts from OECD publications, databases and multimedia products in your own documents, presentations, blogs, websites and teaching materials, provided that suitable acknowledgment of OECD as source and copyright owner is given. All requests for public or commercial use and translation rights should be submitted to rights@oecd.org. Requests for permission to photocopy portions of this material for public or commercial use shall be addressed directly to the Copyright Clearance Center (CCC) at info@copyright.com or the Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) at contact@cfcopies.com.